

**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF**

**N° 212
23 octobre 2014**

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-douzième (212^e) séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Chênes, tenue par conférence téléphonique à Drummondville (Québec), le jeudi, 23 octobre 2014, à 19h, sous la présidence de M^{me} Isabelle Marquis, présidente.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P) ABSENCE MOTIVÉE (M)

COMMISSAIRES

| | |
|-----------------------------------|-----|
| M. Alain CHAREST | (P) |
| M ^{me} Lucie GAGNON | (P) |
| M. Jean-François HOULE | (P) |
| M ^{me} Isabelle MARQUIS | (P) |
| M. Bernard NAULT | (P) |
| M ^{me} Jeanne-Mance PAUL | (P) |
| M ^{me} Manon RIVARD | (P) |

PRÉSENCES : 07

ABSENCES : 00

TOTAL : 7

COMMISSAIRES-PARENTS

| | |
|-----------------------------------|-----|
| M ^{me} Mélanie CARON | (P) |
| M ^{me} Stéphanie LACOSTE | (P) |

SONT AUSSI PRÉSENTS

| | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| M ^{me} Christiane DESBIENS | Directrice générale |
| M. Yves GENDRON | Directeur – STTI et SRM |

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

M^{me} Isabelle Marquis, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du comité exécutif. Madame la présidente confirme que la procédure de convocation à la présente séance extraordinaire a été respectée, par la diffusion d'un avis public (N° 145) en date du 21 octobre 2014 et la convocation des membres du comité exécutif à la même date, conformément aux articles 163, 164 et 165 de la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de l'assemblée à 19 h.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Achat – Matériel informatique – Autorisation de signature** (Service du transport, des technologies de l'information et des ressources matérielles)

LEVÉE DE LA SÉANCE

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H00**
2. **ACHAT – MATÉRIEL INFORMATIQUE – AUTORISATION DE SIGNATURE**
(Service du transport, des technologies de l'information et des ressources matérielles)

Le Service des technologies de l'information est à revoir tout son réseau sans fil (WI-FI), d'abord dans les écoles secondaires et les centres de formation, et par déboulement, dans les écoles primaires. Il s'agit de faire le remplacement des bornes sans fil actuelles pour les remplacer par de nouvelles bornes plus performantes là où les activités de sans-fil sont en forte demande. Les bornes actuelles de deuxième génération seront récupérées et serviront à remplacer les bornes actuelles de première génération qui ne répondent plus aux standards d'aujourd'hui dans les écoles primaires.

La commission scolaire souhaite faire l'installation de ces nouvelles bornes avant la tenue des Jeux du Québec (mars 2015) afin que ces derniers puissent, eux aussi, bénéficier d'un réseau plus fiable et plus performant.

Trois soumissionnaires ont été invités à déposer une offre pour le matériel requis selon les spécifications. On a reçu trois offres :

| | | |
|---------------------|-------------|-------------|
| 1- Informatique EBR | 77 882.00\$ | avant taxes |
| 2- CPU Design | 78 231.40\$ | avant taxes |
| 3- Combat Network | 78 367.20\$ | avant taxes |

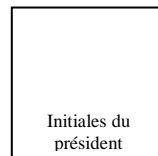
Les soumissions ont été ouvertes le 14 octobre dernier, les trois soumissions sont conformes et le plus bas soumissionnaire est Informatique EBR.

RÉSOLUTION CE : 1590/2014

CONSIDÉRANT les besoins toujours grandissant pour la demande du réseau sans fil;

CONSIDÉRANT la nouvelle technologie et la technologie actuelle moins performante dans nos écoles;

SUITE, PAGE 3



CONSIDÉRANT que le développement des technologies de l'information se fait de plus en plus par les réseaux sans fil;

CONSIDÉRANT que les mesures accordées par le MELS permettent l'achat de ces technologies.

Il est proposé par M^{me} Jeanne-Mance Paul et appuyé par M. Alain Charest :

- D'octroyer le contrat d'acquisition de bornes sans fil à Informatique EBR pour une somme de 77 883.00 \$ avant taxes
- D'autoriser la direction générale ou une direction générale adjointe à signer le contrat d'achat.

**LA PROPOSITION EST
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Isabelle Marquis, présidente du comité exécutif, procède à la levée de la séance à 19h07.

La directrice générale,

La présidente,

Christiane Desbiens

Isabelle Marquis

BG